

<u>Nombres de délégués -</u>
Afférents au Conseil : 49
En exercice : 49
Présents : 37
Pouvoir : 6
Qui ont pris part à la délibération : 43
Votes exprimés : 43
POUR : 43
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
25 novembre 2025
Date d'affichage :
25 novembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé, représenté par son suppléant Marc MARTIN – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE, absente excusée pourvoit à Christian OPIOLA – Béatrice BOISE – Florian FRAZIER – Gilles SACKEPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé représenté par son suppléant Jérôme PASCAULT – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL – Christophe GENTIL – Sandra PICART – Clément POINTEAU – Frédéric CARRE – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Claudine MANIGAULT – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Bernard ENFRUN – Michel CODRAN
Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Laure GRIMARD absente excusée pourvoit à Jean-Louis GROGUENIN – Stéphane BARDOUX absent excusé pourvoit à Christian LARDIN – Jean-Michel SABAN, absent excusé pourvoit à Clément POINTEAU – Evelyne CALLEJA, absente excusée pourvoit à Sandra PICART – Cloria JAOLAZA, absente excusée pourvoit à Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT absent excusé pourvoit à Pascal DUBOIS – Michel GCHWEINDER absent excusé pourvoit à Stéphane MOREL – Catherine VERNEAU absente excusée pourvoit à Nathalie LABOSSE – Christophe CHEYSSON absent excusé donne pourvoit à Pierre NOIROT – Hubert NAULOT absent excusé pourvoit à Florian FRAZIER
Absents excusés : Claude CATRIN – Sylvie CHARPIGNON
Absents : Philippe DESCHAUMES – Jacqueline DUPLESSY – Pierre-Yves ROY – Bertrand LEBLANC

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL

Objet de la délibération

BUDGET ENFANCE

DECISION MODIFICATIVE N°5 - RETIRE ET REMPLACE

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, explique qu'afin d'intégrer, dans le budget enfance, les crédits nécessaires pour la micro-crèche de L'ISLE SUR SEREIN correspondants :

- au montant de la révision des factures des entreprises et de l'équipe de maîtrise d'œuvre prévue au marché (14 000 € TTC) ; travaux d'électricité supplémentaires dans la cuisine (800 € TTC)
- à l'ajustement du F.C.T.V.A.,

les modifications budgétaires suivantes sont proposées :

Dépenses de fonctionnement

Article 023 – Virement à la section d'investissement
TOTAL

+ 12 400 €
+ 12 400 €

Recettes de fonctionnement

Article 75822 (Chapitre 75) – Prise en charge déficit budget annexe
TOTAL

+ 12 400 €
+ 12 400 €

Dépenses d'investissement

Article 2313 (Chapitre 23) – Constructions
TOTAL

+ 14 800 €
+ 14 800 €

Recettes d'investissement

Article 10222 (Chapitre 10) – F.C.T.V.A.

+ 2 400 €

Article 021 – Virement de la section de fonctionnement

+ 12 400 €

TOTAL

+ 14 800 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des présents
DECIDE d'effectuer les modifications budgétaires proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200039709-20251215-2025_134_1-

PUBLIEE LE 16/12/2025